

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

épidémies Question écrite n° 76144

#### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la question de l'épidémie d'Ebola. Alors que des mesures concrètes de lutte contre la propagation de cette épidémie ont été prises en France, et notamment au niveau des aéroports, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest continuent à la subir et requièrent de l'aide. Alors que l'OMS ou la communauté d'Afrique de l'Ouest semblent établir des demi-mesures afin d'aider les pays les plus touchés, les pays les moins concernés par le virus se trouvent être les mieux protégés. Il lui demande quels efforts supplémentaires compte faire la France pour aider les pays les plus sinistrés d'Afrique de l'Ouest et leurs habitants.

#### Texte de la réponse

Un an après l'identification du virus en Guinée, l'épidémie Ebola a causé plus de 10.000 décès sur 24.500 cas dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Libéria, Sierra Leone, Guinée). Face à cette crise d'ampleur, la communauté internationale a déployé d'importants efforts pour venir en aide aux populations. L'épidémie est en voie d'éradication au Libéria. En Sierra Leone et en Guinée, la situation s'améliore mais n'est pas encore sous contrôle. La France s'est pleinement engagée, dès le début de cette épidémie, aux côtés des pays touchés, en particulier de la Guinée. La contribution française à la lutte contre Ebola en Afrique de l'Ouest s'élève à 158 millions d'euros. La réponse d'urgence mise en oeuvre en 2014 (centres de traitement Ebola, centres de traitement des soignants, laboratoires, centres de formation, etc.) a montré son efficacité, notamment en Guinée forestière (foyer initial de la maladie) où l'épidémie a quasiment disparu. Mais le combat n'est pas encore gagné, en particulier à Conakry et dans ses environs. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la persistance des chaînes de transmission du virus : carences dans le diagnostic de la maladie et dans le suivi des personnes ayant été au contact de malades, importance du nombre d'enterrements non sécurisés et de décès communautaires. La même problématique se pose en Sierra Leone. Dans ce contexte, la France a adapté sa stratégie. Elle a réorienté son dispositif pour contribuer au renforcement des capacités de traitement et de diagnostic à Conakry et ses environs, et soutenir le système de santé dans les domaines du triage, de l'hygiène hospitalière et du traitement d'autres maladies épidémiques (sida, tuberculose, paludisme). Par ailleurs, la France accompagne le déploiement de huit équipes régionales guinéennes d'alerte et de riposte aux épidémies entre mars et juillet 2015. Dans le même temps, après les premiers essais encourageants de l'antiviral Favipiravir menés par l'Inserm et Pasteur, la France oeuvre, en liaison avec les autorités locales, pour rendre ce médicament accessible aux patients volontaires. En outre, la France travaille à l'amélioration du système de surveillance et d'alerte, en posant les bases d'un réseau de surveillance et d'alerte à l'échelle sous régionale (Afrique de l'Ouest). Enfin, la France et les acteurs internationaux préparent la reconstruction post-crise. La communauté internationale doit rester engagée aux côtés des pays touchés pour les aider à relancer leurs systèmes de santé, redresser leurs économies et garantir leur sécurité alimentaire. La conférence internationale de haut niveau, « Ebola, de l'urgence au redressement », organisée par l'Union européenne le 3 mars dernier, a constitué une première étape. La France y a pris toute sa part, et demeure mobilisée dans la perspective des sessions de printemps de la banque mondiale et du Fonds monétaire international (17-19 avril) d'une part, et

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE76144

des assemblées mondiales de la santé (18-26 mai), d'autre part.

#### Données clés

Auteur : M. Frédéric Lefebvre

Circonscription : Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 76144

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires étrangères Ministère attributaire : Affaires étrangères

### Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>17 mars 2015</u>, page 1842 Réponse publiée au JO le : <u>14 avril 2015</u>, page 2827